

N° SPECIAL CODIV-19

De nombreuses associations ont rappelé la nécessité absolue de protéger les populations vulnérables. Les personnes à la rue, les exilés, les habitants des squats, celles et ceux qui vivent en hébergement d'urgence doivent être protégés, tout autant que la population générale, et même priorisés.e.s en matière de prévention. En les laissant survivre dans des conditions indignes, les autorités fragilisent encore plus ces populations face au coronavirus avec des conséquences qui peuvent être plus graves pour leur santé. Elles sont pour la plupart sans ou avec très peu d'accès à l'hygiène, à des sanitaires et à l'eau. Comment demander à des personnes vivant à la rue sans accès à l'eau de se laver régulièrement les mains ? Comment détecter les symptômes du Covid-19 alors que, survivant à la rue depuis plusieurs semaines, la santé de ces personnes est déjà extrêmement fragilisée ?

Davantage d'informations sur <https://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/france/2020/03/11/covid-19-noublions-pas-les-populations-vulnerables>

En outre, les associations d'aide aux exilés redoutent une « rupture de service ». En effet, les services d'accueil ou d'aide aux migrants sont menacés par la crise sanitaire alors même que ceux-ci présentent des vulnérabilités importantes. Le plus inquiétant ce sont les distributions alimentaires. Le ministère de l'intérieur a précisé que les distributions assurées par les associations sont autorisées. Le directeur général de la Croix-Rouge a expliqué que l'association allait "renforcer les maraudes et adapter ses pratiques ». Mais cela sera-t-il suffisant ?

A Marseille, Emmaüs-pointe rouge est autorisé à effectuer les distributions alimentaires. Le camion du « petit-déjeuner » au square Stalingrad (Les réformés) va être remis en service, dès 7h30. Si cela vous tente de venir aider, envoyez sur Facebook, un *message privé*, pour connaître les démarches à suivre afin d'avoir une autorisation.

En dehors des problèmes sanitaires, le quotidien des personnes exilées est également grandement perturbé : restriction des déplacements, et donc difficulté pour certains de travailler, pour ceux qui voudraient poursuivre leur demande d'asile ou des démarches administratives, les circonstances rendent, là encore, les choses difficiles (voir ci-dessous « informations pratiques »).

A propos des centres de rétention administrative, comme celui de Marseille, avec la pandémie, les appels se multiplient pour vider les centres de rétention où des « sans-papiers » sont enfermés : trop dangereux, inutiles avec la fermeture de frontières.

INFOS PRATIQUES

Ces informations proviennent de différentes sources et sont susceptibles d'évolution, au jour le jour. Un prochain ÉCH@ du RÉSEAU fera état de ces éventuelles modifications.

PADA/Forum Réfugiés : La PADA a partagé des informations avec l'Observatoire Asile du Réseau Hospitalité ; elle est à nouveau ouverte pour les domiciliations, la traduction des récits OFPRA/entretien téléphonique avec l'usager lorsque cela est possible au niveau linguistique / entrée en procédure et envoi des dossiers, l'envoi des demandes d'aide juridictionnelle.

La Poste à laquelle la PADA est rattachée étant fermée, il faut attendre une potentielle réouverture prochaine afin d'informer les personnes ayant un courrier recommandé d'aller le chercher (information qui se fera par SMS uniquement).

Le GUDA est fermé pour le moment ; il faut attendre davantage d'informations pour envisager une réouverture à l'enregistrement des primo-arrivants. Cette organisation pourra encore évoluer en fonction de la situation.

GUICHET UNIQUE DEMANDE D'ASILE (GUDA MARSEILLE) : depuis lundi 16 mars, l'accueil du GUDA été fermé, jusqu'à nouvel ordre.

La durée de validité de nombreux documents qui arriveraient à échéance à compter du 16 mars 2020 est prolongée de trois mois (visas de long séjour, titres de séjour, attestations de demande d'asile etc.). Cette mesure n'est applicable que sur le territoire national. Il est donc déconseillé aux étrangers porteurs d'un titre expiré bénéficiant de la présente prolongation de sortir du territoire français.

OFPRA : Les entretiens prévus entre le 16 mars et le 29 mars 2020 sont annulés et reportés à une date ultérieure. Exceptionnellement, seuls les entretiens qui auront été expressément confirmés par l'Ofptra, par courrier postal ou e-mail, pourront effectivement avoir lieu. Des mesures seront prises pour favoriser le développement de modalités alternatives de réalisation des entretiens (visioconférence notamment).

LES PERMANENCES D'ACCUEIL DES PERSONNES EN DEMANDE D'ASILE :

Cimade Marseille : suspension de toutes ses permanences juridiques, asiles et « amoureux au ban » à compter du lundi 16 mars. Mais il est possible de solliciter la Cimade par mail : marseille@lacimade.org

Accueils de Jour fermés - en attente d'informations complémentaires - Marceau, Crimée, Boutique Solidarité de la FAP, Autre Regard (permanence téléphonique tous les jours de 10h à 18h au numéro 06 61 53 03 44).

Collectif Soutien Migrants 13 - El Manba : permanence juridique du lundi fermée. Le collectif a mis en place une hotline (numéro d'urgence) d'information pour les personnes exilées (sans papiers, réfugié-e-s, demandeur-se-s d'asile) : +33 7 51 05 63 45, en priorité pour informer les personnes des dispositions en place par rapport à l'épidémie du COVID19 et de recueillir des infos sur leurs situations. Le créneau horaire approximatif est 9h-18h.

Centre de soin OSIRIS : pas d'accueil physique ; suspension des consultations. Permanence téléphonique au 0678376600.

Comede : pas d'accueil physique / pas d'accueil de nouvelles personnes; la permanence téléphonique du mardi (à l'attention des professionnel.le.s) et la permanence téléphonique pour les personnes déjà suivies par le Comede sont assurées (pour le moment).

Encre Bleue : permanences d'accueil fermées en attente d'organisation interne pour voir si des permanences téléphoniques pourraient être assurées - information à venir.

ESPACE : fermeture du local d'ESPACE ; pour toute demande de renseignement juridique, transmettre un mail à l'adresse : « juridique@espace.asso.fr », en précisant bien la demande et en laissant vos coordonnées téléphoniques.

IMAJE & SANTE : fermé au public jusqu'à nouvel ordre ; permanence téléphonique tous les jours de 13h à 17h (0491137187). En dehors des permanences téléphoniques, joignable par mail et sur les téléphones pro.

PASS Adultes APHM : réduction au strict nécessaire des activités d'accueil du public ; consultations médicales pour des motifs urgents. N'adresser aucun patient à la PASS avant de l'avoir contactée sur la ligne médicale 049189966 et de limiter les appels pour des motifs non urgents.

Camion « petit déjeuner » d'Emmaüs : remis en service ; dès 7h30, au square Stalingrad (Les Réformés).

Restaurants du cœur : fermés jusqu'au 6 avril.

Secours Catholique : permanence migrants fermée ; le standard général du Secours Catholique (0491755110) répond pour les questions d'ordre général.

SOS Voyageurs : suspension des permanences.

Pharmacies : les personnes qui ont des traitements médicaux à renouveler peuvent les recevoir auprès des pharmacies qui ont reçu la consigne de les délivrer même sans renouvellement immédiat du médecin (traitements chroniques mais dont l'ordonnance est expirée) pour éviter les interruptions de traitement.

SQUAT ST JUST

Les 200 habitant.e.s sont inquiet.e.s et se posent des questions : comment se nourrir, se soigner, se protéger, durant ces semaines de confinement ? Les solidaires bénévoles pourront-ils continuer de venir aider au squat ?

Une cagnotte solidaire : une belle initiative a vu le jour pour collecter des fonds afin de pourvoir aux besoins les plus urgents ; chacun peut aller sur le site « Leetchi » qui est une cagnotte en ligne sécurisée, pour ravitailler les habitants du squat. Si vous souhaitez participer à cette cagnotte, voici le lien : <https://www.leetchi.com/c/solidarite-saint-just>.

Pour l'heure, le squat a besoin de denrées non périssables (riz, sauce tomates, lait maternel etc.), de produits d'hygiène en tout genre et de couches, d'ordinateurs pour pouvoir communiquer et pour permettre au petits de continuer l'école. A porter au squat (en tenant compte de la réglementation concernant le confinement) ou à tenir à disposition chez vous, en prévenant le squat : contact: collectif59stjust@gmail.com

Les appels « Hébergement » de la semaine

Entre le vendredi 13 mars et le jeudi 19 mars, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 3 appels, pour 2 jeunes majeurs et pour une jeune-femme avec deux enfants.